



PREMIER TRIMESTRE DE 2015

(31 mars 2015)

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion préparé en conformité avec le Règlement 51-102A1, approuvé par le conseil d'administration et daté du 26 mai 2015 doit être lu en parallèle avec les états financiers intermédiaires du 31 mars 2015.

Les états financiers intermédiaires pour la période de trois mois se terminant le 31 mars 2015 ont été préparés selon les Normes internationales d'information financière (« IFRS »).

La devise utilisée pour la présentation est le dollar canadien (\$ CAN) et tous les montants présentés dans le rapport de gestion sont en dollars canadiens.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le rapport de gestion peut contenir des énoncés prospectifs, y compris, mais sans s'y limiter, des commentaires à propos de l'échéancier et de la teneur des travaux à venir, des interprétations géologiques, de la réception de titres de propriété, etc., qui reflètent, à la date du rapport de gestion, les attentes, estimations et projections de la Société quant à ses opérations, à l'industrie minière en général et à l'environnement économique dans lequel elle évolue. Bien que raisonnables, ces énoncés à caractère prospectif comportent un certain élément de risque et d'incertitude de sorte qu'il n'y a aucune garantie qu'ils seront réalisés. Par conséquent, les résultats réels peuvent varier de façon importante de ceux mentionnés ou anticipés dans ces énoncés prospectifs.

PORTEFEUILLE MINIER

Le portefeuille de Radisson comprend cinq propriétés qui couvrent une superficie totale de 10 795,89 hectares. Le régime politique est stable au Canada, l'offre au Québec au niveau fiscal y est très avantageuse et l'accès à une main-d'œuvre qualifiée y est reconnu ainsi qu'à des fournisseurs reconnus pour leur expertise dans le domaine minier.

N'oublions pas encore une fois de souligner que les propriétés les plus prometteuses de Radisson sont O'Brien et Kewagama et sont situées dans la province de Québec, qui est toujours reconnue comme un territoire attrayant pour l'exploration et le développement minier.

PROPRIÉTÉS AU QUÉBEC (AU 31 MARS 2015)

TABLEAU DES PROPRIÉTÉS AU QUÉBEC

Propriétés	Nombre de titres miniers	Superficie (hectares)	Minéralisation	Intérêts
Douay	32	1 526,62	Or	100 %
Estrades	14	590,60	Cuivre, Argent	100 %
O'Brien	33	617,26	Or	100 %
Kewagama	3	111,70	Or	100 %
LAC GOUIN- SSO	55	3 057,14	PHOSPHATE	100 %
- KLEMKA	59	3 311,98	PHOSPHATE	100 %
- RIVERIN	30	1 680,28	PHOSPHATE	100 %

PROJET O'BRIEN

Le principal actif de Radisson, le projet aurifère O'Brien qui se compose de trois secteurs (Vieille O'Brien, [36E](#) et Kewagama), est situé à environ 6 km à l'ouest de la mine d'or en production, Lapa, appartenant à Agnico-Eagle, et à proximité immédiate de la propriété Central-Cadillac juste à l'est et de Wood-Pandora dans le même secteur de Globex. Toutes ces propriétés sont localisées à l'intérieur de la Ceinture aurifère de l'Abitibi, secteur de Malartic-Cadillac, et sont recoupées par la prolifique Faille de Cadillac. Cette cassure majeure, traverse les propriétés de Radisson, sur toute leur longueur, soit sur environ de 4.5 km de long.

Le projet O'Brien est localisé à mi-chemin entre les villes de Rouyn-Noranda et de Val d'Or. Il comprend respectivement 33 claims (O'Brien) et 3 claims (Kewagama) et il couvre une superficie totale 728,96 hectares. Le projet est localisé à environ 3.7 km au sud-est de la mine La Ronde d'Agnico-Eagle, qui atteint maintenant 3 000 mètres (10 000 pieds) de profondeur.

Le projet O'Brien contient l'ancienne mine O'Brien qui est considérée avoir été la mine la plus riche du Québec, et le principal producteur d'or dans le camp minier de Cadillac, lorsqu'elle était en activité, avec une production, de 1925 à 1956, de 587,121 onces d'or récupérées, issue de 1 310 356 tonnes courtes de minerais pour une teneur moyenne récupérée de 0,448 onces à la tonne (15,36 g/t), (Rapport Technique 43-101, RPA, mai 2007). Cette mine a atteint une profondeur de 3 450 pieds (1051 mètres) sous la surface.

À la fin des années 1970, la mine est remise en production après une campagne intensive de forage. Elle produit 141 500 tonnes à une teneur de 0.120 on/tc (4.11g/t) jusqu'à sa fermeture en 1981 (RPA, mai 2007).

Nouveau rapport Technique Instrument National 43-101 (qui sera déposé sur SEDAR à brève échéance).

Une nouvelle estimation de ressources minérales du projet O'Brien vient d'être complétée par InnovExplo, firme d'experts indépendante.

Les résultats de cette nouvelle estimation de ressources minérales du projet O'Brien (secteur de la Zone 36 Est et du secteur Kewagama) sont conformes à la norme NI 43-101. En voici les points majeurs par rapport à la dernière mise à jour réalisée en octobre 2013.

Faits saillants

- 13% d'augmentation des ressources minérales indiquées pour un total de: 119 819 onces d'or ;
- 181% d'augmentation des ressources minérales présumées pour un total de: 188 466 onces d'or ;
- Le secteur Kewagama a été ajouté aux ressources courantes;
- Au total, les ressources minérales courantes sont donc maintenant constituées de 2 secteurs combinés, soit le secteur 36E et le secteur Kewagama.
- Potentiel d'expansion de la ressource en profondeur et latéralement ;

Résumé des ressources minérales courantes –10 avril 2015.

Teneur de coupure	Ressources indiquées			Ressources présumées		
	Tonnes	Teneur g/t Au	Onces d'or	Tonnes	Teneur g/t Au	Onces d'or
3,5 g/t Au	570 800	6,53	119 819	918 300	6,38	188 466

Plus de 41 000 mètres de forages complétés sur le secteur Kewagama ont été intégrés à cette nouvelle estimation de ressources. Dorénavant le projet se nommera dans son ensemble « Projet O'Brien ». Celui-ci se compose maintenant de 3 secteurs : Vieille O'Brien, 36E et Kewagama.

Dans une prochaine étape, Radisson devra débiter une compilation géologique suivie d'une estimation des ressources sur la zone Vieille O'Brien (110 786 onces historiques), afin de rendre ces ressources conformes aux normes NI 43-101.

2015 – Projet O'Brien – Estimé des Ressources Minérales à une teneur de coupure de 3,5 g/t Au (blocs de claims O'Brien et Kewagama) Scénarios de sensibilité à d'autres coupures

Indiquée					Présumée				
Zone	Teneur de coupure	Tonnage	Teneur	Onces	Zone	Teneur de coupure	Teneur	Grade	Onces
Ensemble des zones	2.00	1,384,700	4.22	188,049	Ensemble des zones	2.00	3,388,500	3.64	396,601
	2.50	991,200	5.01	159,770		2.50	2,254,100	4.36	315,725
	3.00	748,800	5.75	138,456		3.00	1,525,300	5.12	251,293
	3.50	570,800	6.53	119,819		3.50	918,300	6.38	188,466
	4.00	444,300	7.33	104,676		4.00	663,500	7.42	158,273
	5.00	320,800	8.43	86,939		5.00	486,200	8.52	133,245

- Les Personnes Qualifiées et indépendantes pour l'estimé des Ressources Minérales, tel que définis par 43-101, sont Pierre-Luc Richard, géo., M.Sc. et Alain Carrier, géo., M.Sc., d'InnovExplo Inc., et la date effective de l'estimé est le 10 avril 2015.
- Les Ressources Minérales ne sont pas des Réserves Minérales et leur viabilité économique n'a pas été démontrée.
- Le modèle de ressources inclus les zones précédemment nommées 36E et Kewagama. La mine historique O'Brien n'est pas incluse aux ressources car ce secteur n'était pas compilé ni validé au moment de produire l'estimé. Le modèle comporte 56 zones aurifères dont certaines ne rencontrent pas la teneur de coupure retenue pour les chiffres finaux. Une enveloppe de dilution fut aussi modélisée, aucune ressource rencontrant la teneur de coupure retenue ne provient de cette enveloppe.
- Les résultats sont présentés in situ et non-dilués.
- Les scénarios de sensibilité à la teneur de coupure sont présentés à 2,0, 2,5, 3,0, 3,5, 4,0 et 5,0 g/t Au. Les ressources officielles sont présentées à une teneur de coupure de 3,5 g/t Au.
- La teneur de coupure devra être éventuellement réévaluée à la lumière des conditions de marchés (prix de l'or, taux de change, coûts d'opération, etc...).
- Une densité de 2,67g/cm³ a été utilisée pour l'ensemble des zones.
- Une épaisseur minimale vraie de 1,5 m a été appliquée, en utilisant la teneur du matériel adjacent lorsque analysée, ou une valeur à zéro si non-analysée.
- L'écrêtage (coupure des hautes valeurs) (Au) a été complété sur les données brutes et établis à partir d'une analyse par secteur (zones Ouest: 65 g/t, zones Est: 30 g/t, zone de dilution Ouest: 3,5 g/t zone de dilution Est: 4,0 g/t).
- Le compositage a été complété à partir des intervalles de forage inclus dans les solides des zones minéralisées (composite = 0.80 m).
- Les ressources ont été évaluées dans un modèle de blocs (taille des blocs = 3 m x 3 m x 3 m) à partir des forages en utilisant deux passages d'interpolation d'inverse distance au carré (ID2).
- La catégorie présumée peut être définie dans les secteurs où des blocs ont été interpolés par les passes 1 ou 2. La catégorie indiquée est définie dans les secteurs où la distance maximale au composite de forage le plus près est moins de 20 m des blocs interpolés dans la passe 1. Une reclassification locale a été effectuée afin de rencontrer les exigences de l'ICM.

- Onces (troy) = tonnes métriques x teneur / 31.10348. Les calculs ont été faits à partir d'unités métriques (mètres, tonnes et g/t). Une reclassification locale a été effectuée afin de rencontrer les exigences de l'ICM.
- Le nombre de tonnes a été arrondi à la centaine la plus près. Toutes différences dans les totaux sont dues à un effet de l'arrondissement; l'arrondissement est requis selon 43-101 afin de refléter la nature estimée des ressources.
- InnovExplo n'a pas connaissance de problématiques de nature environnementales, de permis, légales, de détention de titres, d'impôts, sociaux-politiques, marketing ou de tout autre facteur qui pourrait avoir un effet matériel sur les ressources.

Étude métallurgique

L'étude métallurgique confiée à l'Unité de recherche et de service en technologie minérale de l'Abitibi-Témiscamingue (URSTM) a été parachevée. Cette étude consistait à développer un schéma de traitement pour le minerai de la Zone 36 du projet O'Brien et à déterminer les performances métallurgiques pouvant être obtenues avec le procédé choisi, dans un cadre environnemental valable. Les résultats de l'étude ont été diffusés par communiqué de presse, le 26 août 2014.

Les faits saillants de l'étude :

- 11,13 gr à la tonne est la teneur moyenne obtenue de l'échantillon utilisé pour les essais;
- Récupération moyenne de 59,2% de l'or contenu dans le minerai par concentration gravimétrique calculé à partir des (12) essais gravimétriques réalisés;
- Récupération totale de 93-94% atteinte en combinant la flottation ou la cyanuration à la gravimétrie.

Le matériel, ayant servi aux essais métallurgiques, a été prélevé à partir des rejets disponibles, provenant des carottes de forage de la Zone 36Est. Le matériel représente des intervalles composites des principales structures de la Zone 36Est (structures nos 1 à 6 et 8). Cet échantillon totalise 61 kilos et titre à une teneur moyenne de 7,26 gr/tm (0,212 oz/tc) en Au.

La moyenne des teneurs en or récupéré du matériel testé pour chacun des essais s'est établie à 11,13 gr/t Au, avec des variations allant de 7,47 à 14,59 gr/t, ce qui est près de 56% supérieur à la teneur de l'échantillon préparé pour ces essais. Étant donné la grande quantité d'or libre contenu dans l'échantillon utilisé, l'effet pépité pourrait être responsable de cet écart important.

Une première série d'essais a étudié les rendements métallurgiques pouvant être obtenus avec la séparation gravimétrique. Ces essais ont produit des concentrés d'une teneur variant de 18 158 à 20 968 gr/t Au avec des récupérations de l'ordre de 50 à 60% de l'or contenu dans le minerai. Le degré de broyage a varié de 58 à 80% moins 200 mailles et la récupération s'est améliorée avec la finesse de broyage.

Par la suite, deux circuits de traitement ont été considérés. Premièrement, une concentration gravimétrique (concentrateur Knelson et table de Mozley) suivie par la flottation des rejets de cette concentration, en circuit ouvert et fermé. La gravimétrie a produit un concentré d'une teneur variant de 10 263 à 62 143 gr/t Au, récupérant de 54 à 67% de l'or contenu dans le minerai. La flottation a produit un concentré d'une teneur de 91 à 120 gr/t Au. Pour la plupart de ces essais, une récupération totale (gravimétrie et flottation) de l'ordre de 93-94% a été atteinte. Quelques concentrés ont été analysés pour l'arsenic et les résultats obtenus se situent à environ 12% As.

Le deuxième circuit a consisté en une concentration gravimétrique (concentrateur Knelson et table de Mozley) suivie par la cyanuration des rejets de cette concentration. La gravimétrie a produit un concentré d'une teneur variant de 25 598 à 30 508 gr/t Au, récupérant de 58 à 60% de l'or contenu dans le minerai. Une récupération totale (gravimétrie et cyanuration) variant de 90% à 93% a été ainsi obtenue.

Pour la majorité des essais, le degré de broyage utilisé a été de 65-66% moins 200 mailles, une finesse de broyage qui est considérée assez grossière pour ce type de minerai. De plus, la consommation de réactifs, que ce soit pour la flottation et la cyanuration, est similaire aux pratiques usuelles qu'on retrouve dans l'industrie.

Poursuite de l'étude économique préliminaire

Le projet, dans son ensemble, se situe le long de la célèbre faille Larder-Lake-Cadillac, sur une longueur de plus 4,5 kilomètres au cœur du camp minier Bousquet-Cadillac. Le projet O'Brien est détenu à 100% par Ressources minières Radisson. Les ressources minérales courantes des deux secteurs (36E et Kewagama) font partie intégrante de l'étude économique préliminaire (« l'ÉÉP ») actuellement en cours et qui sera complétée sous peu par InnovExplo.

PROPRIÉTÉ LAC GOUIN SSO

Radisson a fait l'acquisition d'une nouvelle propriété au mois d'août 2013, il s'agit de la propriété Lac Gouin SSO.

La propriété se situe à environ 115 km au nord du Lac Saint-Jean, Province de Québec. Les villes les plus proches sont Saguenay et Alma. Elle est accessible dans sa partie sud par des chemins forestiers. Des infrastructures hydroélectriques appartenant à Rio Tinto-Alcan passent à environ 45 km à vol d'oiseau au sud-est. La propriété est limitée par les latitudes 49°19'00" N et 49°23'00" N et par les longitudes 70°22'00"E et 70°26'30"E, dans le feuillet NTS 22E08.

La Société détient 100 % d'intérêt sur cette propriété constituée de 55 claims miniers d'une superficie totale de 3066 hectares. La propriété est assujettie à une redevance de 1% couvrant la superficie totale.

Radisson a acquis en décembre 2013 par jalonnement deux autres propriétés situées près de sa propriété «Lac Gouin SSO». Il s'agit du bloc Riverin (30 nouveaux claims/superficie 1680,28 ha) à environ 2 km au nord de la propriété «Lac Gouin SSO» et du bloc Klemka (59 nouveaux claims/superficie 3 311,98 ha) à environ 22 km à l'est.

Les 2 nouveaux blocs ainsi que celui de «Lac Gouin SSO» (55 claims couvrant 3057,14 ha) portent à 8049,4 ha la position de Radisson dans le secteur.

Les trois blocs du projet phosphate «Lac Gouin SSO» de Radisson couvrent des régions de hautes valeurs magnétique pouvant correspondre à des complexes de roche mafique riche en apatite magnétite et ilménite On y retrouve aussi de fortes anomalies en phosphore (P) et en titane (Ti) de sédiments de fonds de lac.

Le bloc Klemka couvre une partie du massif du Sault aux Cochons (selon Owens and Dymek (2001) : Petrogenesis of the Labrieville Alkalic Anorthosite Massif, Grenville Province, Québec) ou sont décrits des gabbro-norite à apatite et ilménite

Aucune production d'apatite ne se fait actuellement au Québec cependant deux projets miniers avancés visant la production de concentrés d'apatite pour le marché mondial sont à l'étude présentement. Il s'agit du projet Lac à Paul d'Arianne Phosphate Inc. au nord du Lac St-Jean avec des ressources mesurées-indiquées de 590 Mt @ 7.13 % P₂O₅ à une teneur de coupure de 4.0% P₂O₅ (Référence : Rapport technique 43-101, Geoservices Goldminds, mars 2013), et du projet de la mine Arnaud à Sept-Îles avec des ressources mesurées-indiquées de 482 Mt @ 4.18 % P₂O₅ à une teneur de coupure générale de 1.76% P₂O₅ (Référence : Étude de pré-faisabilité, SGS Canada, juillet 2013).

Géologie

La propriété Lac Gouin SSO, située à environ 115 km nord de la ville de Saguenay, est localisée dans la province géologique du Grenville. Elle est incluse dans l'anorthosite du Lac-Saint-Jean qui est le plus vaste complexe anorthositique connu au monde, couvrant environ 20 000 km carrés (*rapports du MRNF géologie Québec : Laurin, A.F., Sharma, KNM, 1975, RG161; Cimon, J. et Hébert, C., MB98-09*).

Ce complexe anorthositique renferme les dépôts de phosphate du projet Lac à Paul d'Arianne Phosphate Inc. (*Rapport technique 43-101, Met-Chem, juillet 2012*).

La géologie de la propriété est dominée principalement par des : alaskite rose, granite, syénite quartzifère et syénite, monzonite riche en magnétite, gneiss à pyroxène, gneiss à biotite et amphibole, anorthosite à labradorite et anorthosite gabbroïque.

La propriété de Radisson contient un indice de fer et d'apatite découvert en 1962. Il consiste en un amas de monzonite riche en magnétite, en contact avec une anorthosite du complexe anorthositique du Lac Saint-Jean, une syénite et une syénite quartzique. Il est orienté N000-010 et mesure 4,5km de longueur par 0,4 à 1,2 km de largeur. La teneur en magnétite peut atteindre jusqu'à 25% et celle en apatite 15%. (*Publications du MNRG Géologie Québec, Anderson, A., 1963, RP 504; Laurin, A.F., Sharma, KNM, 1975, RG161*). La minéralisation de cet indice origine d'une ségrégation magmatique associée à des masses mafiques.

Historique

Peu de travaux sont connus dans ce secteur. Une mise en carte de la région du lac Riverin, et couvrant une superficie d'environ 195 milles carrés (50 504.7 hectares), a été faite au cours de l'été 1962 par A.T. Anderson (*MRNF, 1963, RP no 504*). Elle avait pour but d'évaluer le potentiel économique des différents types de roches cristallines d'une importante bande à direction structurale nord. Lors de cette campagne, une attention particulière a été portée à l'étude de minéralisations d'ilménite, de magnétite, d'apatite et d'anorthosite. Ces travaux de cartographie géologique ont permis la découverte de l'indice de fer et d'apatite.

En 2008, un levé magnétométrique et radiométrique hélicoptère est effectué dans la région et englobe le secteur de la propriété. Il est commandé par le Dr Marcel Morin et exécuté par Voisey Bay Geophysics Ltd (*Référence : <http://sigeom.mrnf.gouv.qc.ca>, GM 63713*).

Travaux sur la propriété

Déjà la Société a entrepris des travaux de prospection sur l'indice Lac Gouin SSO afin de confirmer, de délimiter la taille réelle et la nature de la minéralisation, et l'échantillonner pour analyser son contenu en phosphate (P₂O₅) et autres éléments d'intérêt potentiel.

Les travaux de prospection de Radisson (2013) couvrant à peine 25% de la propriété Lac Gouin SSO sur une partie du massif de syénite de Riverin ont mis à jour de nouveaux indices de P₂O₅ et de TiO₂ respectivement de 4,5% et 3,9 %.

Des tout derniers travaux de prospection (voir communiqué du 14 octobre 2014) 129 échantillons de surface ont été prélevés. Parmi ceux-ci, 20 échantillons ont rapportés des teneurs de plus de 1% en P₂O₅, incluant un maximum de 2,16% en P₂O₅ (Échantillon no 46808). Onze échantillons ont rapportés des teneurs de plus de 2% en TiO₂ dont un maximum de 4,52% sur un bloc erratique (échantillon no 46761) alors qu'un échantillon en affleurement a rapporté un maximum de 3,3% en TiO₂ (Échantillon no 46704). Il est à noter que les plus fortes anomalies magnétique n'affleurent pas et demeurent donc inexplicables.

Personne Qualifiée

Toutes les données scientifiques et techniques contenues dans ce rapport de gestion ont été préparées par, ou sous la supervision, de Yolande Bisson, ing. MBA, consultante, qui agit en tant que personne qualifiée pour la Société, selon le NI-43-101.

AUTRES PROPRIÉTÉS AU QUÉBEC

Radisson désire concentrer ses efforts sur les propriétés O'Brien et Kewagama. Elle ne prévoit ni travaux, ni dépenses sur ses autres propriétés Douay et Estrades dans un futur proche (ces deux propriétés sont disponibles pour option).

PROMOTION

Au cours du premier trimestre 2015, la Société a participé aux évènements suivants :

- Mars 2015 - PDAC International Trade Show & Investors Exchange.
- Le président Mr. Mario Bouchard a multiplié les rencontres avec des investisseurs potentiels.

FINANCEMENT PAR ACTIONS

Le 30 mars 2015, une institution financière ayant participé au financement du 27 mars 2014 (un placement privé de 300 000 \$ en espèces et qui comportait des bons de souscription à 0.12 \$) a exercé ses bons de souscription pour un montant de 112 500 \$, et pour ce faire, la Société a émis 937 500 actions ordinaires.

PROGRAMME D'EXPLORATION

Le dernier programme de forage remonte à novembre et décembre 2012, les résultats ont été divulgués dans un communiqué de presse.

Enfin, il faut souligner que la Société oriente son travail vers la finalisation d'une étude économique préliminaire pour les secteurs 36E et Kewagama du projet O'Brien.

BOURSE

Les actions de la Société sont inscrites en bourse depuis 1986 sous le symbole RDS. Radisson fait partie de la catégorie « sociétés émergentes » à la Bourse de croissance TSX (TSX-V).

INFORMATION ANNUELLE CHOISIE (IFRS)

Faits saillants des trois derniers exercices financiers

	Exercice clos le 31 décembre (en milliers de dollars, sauf les montants par action, selon les IFRS)		
	2014 \$	2013 \$	2012 \$
Actif total	8 617	7 771	7 939
Revenus	-	-	536
Perte nette	(240)	(439)	(261)
Perte nette par action	(0,003)	(0,006)	(0,00)
Dettes à long terme	-	-	-

RÉSUMÉ DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS (IFRS)

(en milliers de dollars, sauf les montants par action)

Trimestre	Revenu total	Bénéfice (perte) net(te)	Bénéfice (perte) de base et dilué(e) par action
	\$	\$	\$
Juin 2013	-	(82)	(0,00)
Septembre 2013	-	(39)	(0,00)
Décembre 2013	-	(231)	(0,00)
Mars 2014	-	(51)	(0,00)
Juin 2014	-	(100)	(0,00)
Septembre 2014	12	(38)	(0,00)
Décembre 2014	-	(51)	(0,00)
Mars 2015	-	(70)	(0,00)

SOMMAIRE DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES POUR LA PÉRIODE DE TROIS MOIS CLOSE LE 31 MARS 2015

En raison de son secteur d'activités, la Société ne génère pas de revenus réguliers et doit compter sur l'émission d'actions ou sur les revenus d'intérêt générés par ses placements pour assumer ses dépenses courantes. Elle assure également sa survie par la signature d'ententes d'options de vente sur certaines de ses propriétés minières.

Pour la période de trois mois close le 31 mars 2015, il n'y a aucun revenu comme ce fut le cas pour la période de trois mois close le 31 mars 2014.

Pour la période de trois mois close le 31 mars 2015, la Société a réalisé une perte avant impôts de 118 100 \$ comparativement à une perte avant impôts de 92 673 \$ pour la même période en 2014.

La dépense d'expert et sous-traitants a augmenté de façon importante passant de 11 079 \$ pour la période se terminant au 31 mars 2014 à 22 500 \$ pour celle se terminant le 31 mars 2015. C'est majoritairement la conséquence de la majoration des honoraires accordés au président de la société en juin 2014. En juin 2014, les honoraires accordés au président par décision du conseil d'administration sont passés de 3 000 \$ à 6 250 \$ par mois.

Pour la période de trois mois close le 31 mars 2015, la dépense de rémunération à base d'actions se chiffrait à 13 300 \$ alors que ce montant est inexistant pour la même période de 2014. Alors qu'aucune option d'achat d'action n'a été octroyée au cours du premier trimestre de 2014, pour la période close le 31 mars 2015 des options d'achats d'actions ont été accordées à la nouvelle administratrice de la société (communiqué de presse du 26 février 2015). Des d'options d'achat d'action ont aussi été accordées à Frontier Merchant Capital Group en 2014 (communiqué de presse du 2 juin 2014) octroyés par tranche dont 75 000 au cours de la période.

Les honoraires professionnels pour l'exercice clos le 31 mars 2015 sont de 1 057 \$ alors qu'ils étaient de 27 815 \$ pour l'exercice clos le 31 mars 2014. Ils ont diminué au cours de la période se terminant le 31 mars 2015 compte tenu qu'en 2014,

SOMMAIRE DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES POUR LA PÉRIODE DE TROIS MOIS CLOSE LE 31 MARS 2015(SUITE)

l'auditeur a facturé ses honoraires au cours du premier trimestre alors qu'en 2015, la société a été facturée au deuxième trimestre. Les honoraires professionnels ont aussi diminué puisque les activités comptables qui étaient rendues par une firme externe au cours du trimestre clos le 31 mars 2014, ne le sont plus au premier trimestre de 2015. Les activités ont été rapatriées à l'interne avec l'embauche d'un directeur financier.

Les dépenses en salaires et charges au titre des avantages du personnel sont de 16 215 \$ pour l'exercice clos le 31 mars 2015 alors qu'ils étaient de 14 603 \$ pour le premier trimestre de 2014. Au premier trimestre de 2014, la dépense était occasionnée par le salaire du vice-président seulement alors que pour la même période en 2015, il y a le salaire du vice-président et du nouveau directeur financier. L'augmentation dans la dépense par l'addition du salaire du nouveau directeur financier (salaire de 55 000 \$ annuel) a été contenue en grande partie par la diminution du salaire du vice-président (de 50 000 \$ à 30 000 \$ annuellement).

Les dépenses en voyage et promotion ont augmenté de 196 % au premier trimestre de 2015 (19 485 \$) par rapport au premier trimestre de 2014 (6 584 \$). L'augmentation s'explique par l'embauche de Streetwise Report pour augmenter la visibilité de la société auprès des investisseurs et la participation au Cambridge Show à Vancouver.

Les dépenses en informations aux actionnaires pour le premier trimestre de 2015 sont de 16 889\$ par rapport à au premier trimestre de 2014 qui a été de 1 573 \$. L'écart est dû essentiellement au contrat nous liant à Frontier Merchant Capital Group. La partie du contrat pour le premier trimestre de 2015 a été payée à l'avance (15 000 \$) en 2014.

Pour la période de trois mois close le 31 mars 2015, la perte nette se chiffre à 69 763 \$ comparativement à 51 036 \$ pour la même période en 2014. Outre les variations au niveau des frais d'administration déjà expliquées ci-haut, la Société a enregistré 41 337 \$ (41 637\$ en 2014) à titre d'impôts sur les bénéfices et impôts miniers différés suite à la réalisation de travaux d'exploration au cours de la période.

Le statut public de la Société associé à la nature de ses opérations se traduit par la réalisation de pertes d'exploitation à chaque période.

La Société maintient constamment un contrôle rigoureux sur ses dépenses afin de prolonger ses liquidités tout en évitant une dilution inutile de ses actions en circulation. La direction de la Société continue à gérer de façon prudente les fonds disponibles pour ses opérations courantes et maintient son objectif d'augmenter son niveau d'encaisse, afin de pouvoir respecter ses engagements et maintenir la pérennité de la Société à long terme.

LIQUIDITÉS ET SOURCES DE FINANCEMENT

Au cours de la période de trois mois clos le 31 mars 2015, la Société a encaissé 112 500 \$ à l'exercice de bons de souscription. Le 30 mars 2015, une institution financière ayant participé au financement du 27 mars 2014 (un placement privé de 300 000 \$ en espèces et qui comportait des bons de souscription à 0.12 \$) a exercé ses bons de souscription pour un montant de 112 500 \$, et pour ce faire, la Société a émis 937 500 actions ordinaires.

Ce montant va permettre à la Société d'améliorer ses liquidités même si elle devra trouver des sources de financements supplémentaires afin de pouvoir assurer son avenir.

Au cours de la période de trois mois close le 31 mars 2015, la Société a réalisé 92 955 \$ en travaux d'exploration et de mise en valeur et 64 195 \$ en travaux de même nature ont été réalisés au cours de la même période en 2014.

Les frais d'administration totaux s'élèvent à environ 118 000 \$ pour la période de trois mois close le 31 mars 2015 et à environ 92 000 \$ pour la période comparative de 2014. Les principaux éléments à l'origine des variations ont été mentionnés précédemment. Les variations entre la période de trois mois close le 31 mars 2015 et 2014 sont la résultante de la variation de plusieurs éléments, notamment la dépense d'experts et sous-traitants, les honoraires professionnels, la rémunération à base d'actions ainsi que les salaires, les voyages et promotion.

Au 31 mars 2015, la Société détient uniquement de l'encaisse réservée à l'exploration et de mise en valeur au montant de 122 643 \$ comparativement à 37 657 \$ au 31 mars 2014.

Pour l'exercice clos le 31 mars 2015 le solde à dépenser en exploration au 31 décembre 2015 (financement accreditif) est de 216 545\$ et les dépenses administratives à encourir sont d'environ 200 000 \$. La Société devra et fera les financements nécessaires afin d'absorber ses obligations financières prévues. La cession possible des actions de Balmoral Resources Ltd. détenues par la Société constitue un apport monétaire futur non négligeable qui permettrait à la Société de poursuivre ses projets futurs (au 31 mars la valeur des actions, était de 302 000 \$).

L'exercice de bons de souscription toujours en circulation représente un financement potentiel de 112 500 \$.

La société a annoncé (communiqué de presse 15 mai 2015) avoir signé une lettre de mandat avec Jones, Gable & Company comme agent pour assister Radisson, sur la base des meilleurs efforts possibles, à collecter jusqu'à 2 000 000 \$.

Le financement de la Société se faisant principalement par voie d'émissions de capital-social, le succès de celui-ci dépend des

LIQUIDITÉS ET SOURCES DE FINANCEMENT (suite)

marchés des capitaux de risque, de l'attrait des investisseurs pour les sociétés d'exploration et du prix des métaux. Pour continuer ses activités d'exploration et couvrir ses dépenses courantes, Radisson devra maintenir et augmenter ses liens avec la communauté financière afin de pouvoir réaliser d'autres financements par actions.

OBLIGATIONS ET ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

Les redevances sur les propriétés minières se détaillent comme suit :

- O'Brien : paiement au comptant de 1 million de dollars au moment de la mise en production commerciale
- Kewagama : 2 % NSR
- Massicotte : En faveur de Radisson une redevance sur les revenus nets de fonderie (NSR) de 2 % sur les claims qui constituent la propriété. Balmoral peut acheter une première moitié de la redevance NSR en versant 1 000 000 \$ en espèces, tout comme elle a la possibilité d'acheter la seconde moitié en effectuant un paiement additionnel de 2 000 000 \$ en espèces.
- Lac Gouin SSO : 1% de NMR (Net Mineral Royalty) s'il y a mise en production. Ce 1 % sera automatiquement converti en 2 % du produit de la vente de la propriété, si la propriété est vendue par Radisson à un producteur de phosphate.

Puisque certains financements réalisés se composent d'unités accréditatives, la Société se voit dans l'obligation d'attribuer les dépenses en prospection et évaluation dans un temps donné. Le tableau qui suit traduit les dépenses attribuées et les temps correspondants donnés.

Date	Financement		Emploi du produit	Objectifs
14 juillet 2014	Espèce	154 440 \$	Assigné à l'exploration et dépenses corporatives Assigné à l'exploration sur les propriétés O'Brien et Kewagama ainsi que Lac Gouin SSO	Délai 31 décembre 2015
	Accréditif	200 560 \$		
18 juillet 2014	Exercice de bon de souscription à 0,10 \$	10 000 \$	Assigné à l'exploration et dépenses corporatives	
14 octobre 2014	Espèce	130 500 \$	Assigné au fond de roulement	
30 décembre 2014	Accréditif	305 000 \$	Assigné à l'exploration sur les propriétés O'Brien et Kewagama	Délai 31 décembre 2015
30 mars 2015	Exercice de bon de souscription à 0,12 \$	112 500 \$	Assigné à l'exploration et dépenses corporatives	

INFORMATION RELATIVES AUX PARTIES LIÉES

Opérations entre parties liées

La rémunération payée ou payable aux principaux dirigeants (le président, le vice-président et chef des finances ainsi que les administrateurs) est la suivante :

	Période de trois mois close le	
	31 mars 2015	31 mars 2014
	\$	\$
Salaires incluant les primes et avantages	5 000	14 077
Coût de la sécurité sociale	187	526
Loyers et frais d'occupation	-	1 800
Experts-conseils et sous-traitants	22 500	9 000
Rémunération à base d'actions	10 600	-
Total	38 287	25 403

CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE DIVULGATION DE L'INFORMATION

Le président et chef de la direction ainsi que le vice-président (chef des opérations financières) sont responsables de l'établissement et du maintien des contrôles et des procédures de divulgation de l'information de la Société au sens du Règlement 52-109. Ces contrôles et procédures ont été évalués au 31 mars 2015 et il a été conclu qu'ils étaient adéquats et efficaces.

CONTRÔLES INTERNES À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Le président et chef de la direction ainsi que le vice-président (chef des opérations financières) sont responsables de l'établissement et du maintien des contrôles internes à l'égard de l'information financière de la Société au sens du Règlement 52-109. Pour l'exercice clos le 31 mars 2015, il n'y a eu aucun changement dans les contrôles qui aurait considérablement affecté ou, du moins, très probablement affecté les contrôles internes à l'égard de l'information financière de la Société.

INFORMATIONS ADDITIONNELLES POUR LES ÉMETTEURS ÉMERGENTS N'AYANT PAS D'IMPORTANTS REVENUS

La Société fournit l'information relative aux actifs d'exploration et de mise en valeur dans la note 5 des états financiers de l'exercice clos le 31 mars 2015. La Société n'a aucune dépense de recherche et développement.

La Société n'a pas de frais reportés autres que les actifs d'exploration et de mise en valeur.

Concernant les informations présentées dans ce rapport de gestion sur les actifs de prospections et d'évaluation, la direction a conclu que l'absence de dépréciation au cours de l'exercice clos le 31 mars 2015 est adéquate.

MODE DE PRÉSENTATION ET CONFORMITÉ AUX IFRS

Les présents états financiers ont été préparés par la direction de la Société conformément aux *Normes internationales d'information financière* (« IFRS »).

Les présents états financiers ont été préparés selon l'hypothèse de continuité d'exploitation et selon la méthode du coût historique, à l'exception des actifs financiers et des passifs financiers qui sont réévalués à la juste valeur par le biais du résultat net. La préparation des états financiers fait appel à des estimations comptables critiques. Elle impose également à la direction d'exercer son jugement dans l'application des méthodes comptables retenues par la Société. Les principales méthodes comptables ayant servi à la préparation des présents états financiers sont résumées plus loin dans le rapport de gestion.

Les états financiers ne tiennent pas compte des projets de normes toujours à l'étape de l'exposé-sondage auprès de l'International Accounting Standards Board (IASB); ainsi que des normes publiées et approuvées par l'IASB, mais dont la date d'application est ultérieure au 31 décembre 2014.

PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Conformément aux *Normes internationales d'information financière* (« IFRS »), la direction de la Société doit faire des estimations et hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes afférentes.

Les principales méthodes comptables ainsi que celles qui requièrent le plus de jugements et d'estimations sont :

Estimations comptables et jugements critiques

La préparation des états financiers impose à la direction d'établir des estimations, des hypothèses et d'exercer son jugement à l'égard d'événements futurs. Les estimations et les jugements sont constamment remis en question. Ils se fondent sur l'expérience passée et sur d'autres facteurs, notamment les prévisions d'événements futurs raisonnables dans les circonstances. Les résultats réels peuvent différer des estimations, des hypothèses et des jugements posés par la direction et ils seront rarement identiques aux résultats estimés. Les paragraphes suivants décrivent les estimations et hypothèses comptables les plus critiques formulées par la direction lors de la comptabilisation et de l'évaluation des actifs, des passifs et des charges et les jugements les plus critiques de la direction dans l'application de méthodes comptables.

Dépense de rémunération à base d'actions

Pour estimer les dépenses liées à la rémunération à base d'actions, il faut sélectionner un modèle d'évaluation approprié et évaluer les données qui sont nécessaires pour le modèle d'évaluation choisi. La Société a estimé la volatilité de ses propres actions, la durée de vie probable des options, la période d'exercice de ces options, ainsi que les extinctions prévues. Le modèle d'évaluation utilisé par la Société est le modèle de Black & Scholes.

PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Provisions et passifs éventuels

Le jugement est utilisé afin de déterminer si un événement passé a engendré un passif qui devrait être comptabilisé aux états financiers ou s'il devrait être présenté comme un passif éventuel. Quantifier ces passifs implique jugements et estimations. Ces jugements sont basés sur plusieurs facteurs, tels que la nature de la réclamation ou du conflit, les procédures juridiques et le montant potentiel à payer, les conseils juridiques obtenus, l'expérience antérieure et la probabilité de la réalisation d'une perte. Plusieurs de ces facteurs sont sources d'incertitude quant aux estimations.

Dépenses de prospection et d'évaluation

L'application de la convention comptable de la Société pour les dépenses de prospection et d'évaluation nécessite l'exercice du jugement dans la détermination de la mesure dans laquelle la dépense peut être associée à la découverte de ressources minérales spécifiques. Le processus d'estimation exige différents niveaux d'incertitudes et ces estimations ont un effet direct sur le report des dépenses de prospection et d'évaluation. La convention de report exige de la direction de faire des estimations et des hypothèses concernant les événements et circonstances futurs. Les estimations et les hypothèses effectuées peuvent être modifiées si de nouvelles informations deviennent disponibles. Si, après que des dépenses aient été capitalisées, des informations deviennent disponibles et suggèrent qu'il est improbable que la valeur comptable puisse être recouvrée, le montant capitalisé est radié dans l'exercice au cours duquel les nouvelles informations deviennent disponibles.

Dépréciation des actifs de prospection et d'évaluation

La Société soumet chaque unité génératrice de trésorerie pour déterminer s'il existe des indications de dépréciation. La direction a établi ses unités génératrices de trésorerie comme étant chaque site minier individuel, lequel est le plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs. Lorsqu'un indicateur de dépréciation existe, puisque la Société ne dispose pas d'informations suffisantes au sujet de ses biens miniers pour pouvoir estimer les flux de trésorerie futurs, elle soumet ses biens miniers à un test de dépréciation en comparant la juste valeur à la valeur comptable, sans préalablement effectuer un test de recouvrabilité. Les techniques permettant d'établir la juste valeur exigent l'utilisation d'estimations et d'hypothèses telles que le prix prévu à long terme des ressources minérales, la capacité d'obtenir le financement nécessaire pour poursuivre l'exploration et le potentiel exploratoire. La juste valeur est le montant qui peut être obtenu de la vente d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie lors d'une transaction dans des conditions de concurrence normale entre des parties biens informées et consentantes, diminué des coûts de sortie.

Passifs et actifs d'impôt différé

Les passifs et les actifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'imposition dont l'application est attendue dans la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé ou le passif réglé, en fonction des taux d'imposition (et des lois fiscales) qui sont adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière. L'évaluation des passifs et des actifs d'impôt différé reflète les conséquences fiscales qui résulteraient de la façon dont la Société s'attend, à la fin de la période de présentation de l'information financière, à recouvrer ou à régler la valeur comptable de ses actifs et de ses passifs.

Estimation de la valeur marchande des placements

Dans le cadre d'ententes d'options sur ses propriétés, la Société reçoit parfois des paiements en espèces et/ou des actions de la société à l'origine de l'entente d'option. La Société établit la juste valeur de ces actions au moment de la réception des actions en utilisant le prix publié lorsque ces actions sont transigées sur un marché actif. Dans le cas où les actions ne sont pas transigées sur un marché actif, la Société établit la juste valeur en utilisant une technique d'évaluation.

Dépréciation des actifs

La Société évalue chaque groupe d'actifs périodiquement pour déterminer s'il existe des indications de perte de valeur. Lorsque des indicateurs de perte de valeur existent, une évaluation du montant recouvrable est effectuée. Les évaluations nécessitent l'utilisation d'estimations et d'hypothèses telles que le cours des prix à long terme des ressources minérales, le financement futur nécessaire, le potentiel et les résultats d'exploration. La juste valeur est établie comme étant le montant qui pourrait être obtenu de la vente de l'actif dans le cadre d'une transaction entre des parties compétentes agissant en toute liberté. La juste valeur des actifs miniers (propriétés minières et frais de prospection et d'évaluation reportés) est généralement établie comme étant la valeur non actualisée des flux monétaires futurs provenant de l'utilisation continue de l'actif, laquelle comprend des estimations sur les coûts d'expansion et de disposition, en utilisant des hypothèses que prendrait en compte une partie prenante indépendante compétente. La juste valeur correspond au prix du marché lorsqu'il est attendu que les actifs seront vendus.

En ce qui a trait aux actifs miniers sujets à un test de recouvrabilité, la direction a déterminé le groupe d'actifs comme étant chaque site minier individuel, lequel est le plus bas niveau pour lequel les flux de trésorerie identifiables sont dans une large mesure indépendants des flux de trésorerie d'autres actifs et passifs. Une perte de valeur est constatée lorsque la valeur comptable d'un actif à long terme n'est pas recouvrable et qu'elle excède la juste valeur de l'actif. La perte de valeur correspond à l'excédent de la valeur comptable sur la juste valeur

RISQUES LIÉS À L'EXPLORATION

L'exploration minière comporte un degré de risque élevé. Peu de propriétés explorées sont mises en production. Des formations rocheuses inhabituelles ou imprévues, des incendies, des pannes de courant, des conflits de travail, des inondations, des explosions, des éboulements, des glissements de terrain et la difficulté d'obtenir de la main-d'œuvre qualifiée, de la machinerie ou de l'équipement approprié ou adéquat sont d'autres risques que comporte l'exécution des programmes d'exploration.

Les facteurs économiques liés à la mise en valeur de propriétés de ressources sont tributaires de nombreux facteurs, dont le coût d'exploitation, les variations de la matière extraite, la fluctuation des marchés des métaux, le coût de l'équipement de traitement et d'autres facteurs comme les réclamations des autochtones, la réglementation gouvernementale, notamment la réglementation portant sur les redevances, la production autorisée, l'importation et l'exportation de ressources naturelles et la protection de l'environnement. Selon le prix des ressources naturelles produites, la Société peut déterminer qu'il n'est pas opportun d'entreprendre ou de poursuivre la production commerciale. Il n'y a aucune certitude que les dépenses que la Société engagera dans l'exploration de ses propriétés minières donneront lieu à des découvertes de quantités commerciales de minerai. La plupart des projets d'exploration ne débouchent pas sur la découverte de gisements de minerai commercialement exploitables.

RÉGLEMENTATION ENVIRONNEMENTALE ET AUTRES RÉGLEMENTATIONS

La législation, les règlements et les mesures actuels et futurs en matière d'environnement pourraient entraîner des frais, des dépenses en immobilisations, des restrictions et des retards additionnels dans les activités de la Société dont on ne peut prévoir l'étendue. Les exigences de la réglementation et les normes environnementales font l'objet d'une évaluation constante et peuvent être haussées considérablement, ce qui pourrait nuire sérieusement aux opérations de la Société ou à son aptitude à mettre ses propriétés en valeur d'une façon économique. Avant que la production ne puisse débuter sur une propriété, la Société devra obtenir les approbations des autorités de réglementation et les approbations environnementales. Rien ne saurait garantir que ces approbations soient obtenues et qu'elles le soient à temps. Le coût des changements dans la réglementation gouvernementale peut également réduire la rentabilité de l'exploitation ou empêcher entièrement la mise en valeur économique d'une propriété.

RISQUES LIÉS AU FINANCEMENT ET À LA MISE EN VALEUR

La mise en valeur des propriétés de la Société dépend donc de sa capacité à obtenir le financement additionnel nécessaire. Rien ne saura garantir qu'elle réussisse à obtenir le financement requis. De plus, la mise en production de propriétés de ressources dépendra de l'utilisation des services d'un personnel expérimenté ou encore de la conclusion d'ententes avec d'autres grandes sociétés de ressources qui peuvent fournir cette expertise.

COURS DES RESSOURCES

Des facteurs indépendants de la volonté de la Société peuvent influencer sur la qualité marchande de l'or ou de tous autres minéraux découverts. Les cours des ressources ont fluctué considérablement, particulièrement durant les dernières années. Les répercussions de ces facteurs ne peuvent être prévues avec précision.

RISQUES NON ASSURÉS

La Société peut devenir assujettie à la responsabilité découlant des éboulements, de la pollution ou d'autres risques contre lesquels elle ne peut s'assurer ou choisit de ne pas le faire en raison du coût élevé des primes ou pour d'autres motifs. Le paiement de ces responsabilités diminuerait ou pourrait éliminer les fonds disponibles pour les activités d'exploration et d'extraction.

AUTRES EXIGENCES RELATIVES AU RAPPORT DE GESTION

On peut trouver davantage de renseignements sur la Société sur SEDAR.

INSTRUCTION NATIONALE 51-102

Divulgateion, au 26 mai 2015, des données relatives aux titres en circulation.

Variation du capital-actions

Description	Nb d'actions en circulation	Valeur \$
Au 26 mai 2015	82 752 503	xxxxxxx

Bons de souscriptions émis

Placement privé du 27 mars 2014 : 937 500 (date d'expiration : 27 septembre 2015/ prix de levée : 0,12 \$).

Options en circulation

Options émises dans le cadre du régime d'options : 3 360 000

Options attribuées à des administrateurs, dirigeants et consultant

Nombre d'options	Prix de levée	Date d'expiration
625 000	0,11 \$	20 octobre 2015
300 000 ¹	0,15 \$	2 juin 2016
500 000	0,12 \$	21 juin 2016
400 000	0,10 \$	17 mai 2017
300 000	0,10 \$	4 juillet 2017
100 000	0,10 \$	8 janvier 2018
100 000	0,10 \$	24 janvier 2018
375 000	0,10 \$	12 juin 2018
460 000	0,10 \$	6 juin 2019
200 000	0,10 \$	26 février 2020



Mario Bouchard
Président et chef de la direction



Donald Lacasse, B.Sc.A
Vice-président, chef des opérations financières
et secrétaire corporatif

Rouyn-Noranda, Canada
Le 26 mai 2015